

Le 7 octobre 2009



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Luc PÉRAT

Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Charles SERRANO
Directeur de la CPAM de Maubeuge
24 rue de la Croix
BP 60600
59607 MAUBEUGE CEDEX

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord

Canton d'Avesnes sur Helpe Sud

Canton d'Hautmont

Canton de Landrecies

Canton de Solre le Château

Canton de Trélon

Objet : Avenir du point-accueil de Sécurité sociale de Fourmies

Nos Références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, Assistant Parlementaire - sebastien.hausemont@perat.fr

Pièce jointe : Copie du courrier de Mme Ghislaine Liekens du 8 novembre 2007

Monsieur le Directeur,

Lors de mon élection, en juin 2007, des craintes s'étaient faites jour vis à vis d'une possible disparition du point-accueil de Sécurité sociale de Fourmies.

Je m'étais alors mobilisé aux côtés de la population et des élus, et j'avais obtenu de la direction de la CPAM de Maubeuge, notamment de Mme Liekens, votre prédécesseur, un engagement écrit de maintien jusqu'à fin 2009. Au-delà, m'expliquait-on alors, les mutations en cours, notamment les fusions de caisses, pouvaient induire de nouvelles orientations.

C'est la raison pour laquelle, en cette fin d'année 2009, je suis à nouveau interpellé au sujet d'une possible remise en cause du point d'accueil de Fourmies.

Je n'ai nul besoin de vous rappeler combien cette antenne de proximité est précieuse à une population - 27 000 habitants dans le canton de Trélon – qui continue malheureusement de présenter les indicateurs sociaux, économiques et sanitaires parmi les plus inquiétants du pays.

C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir nous apporter toutes les garanties nécessaires vis à vis du maintien de ce point-accueil au-delà de l'année 2009 et de la fusion en cours des caisses de Maubeuge, Cambrai, et Valenciennes.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma requête, et dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Luc PERAT

Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

Pour me contacter

Permanence de Monsieur le Député : 23 avenue de la gare 59140 - Avesnes sur Helpe - 03 20 27 57 00 - 03 20 27 57 05 10

03 20 27 57 00 - 03 20 27 57 05 10

03 20 27 57 00 - 03 20 27 57 05 10